

Canada accueille avec joie le retour du président Aristide à Haïti et est résolu à appuyer son gouvernement dans cette entreprise difficile qu'est le rétablissement de la paix et de la démocratie», a déclaré M. Ouellet, lors des célébrations marquant le retour du président Aristide à Port-au-Prince. «Nous tenons à participer du mieux de nos capacités à la reconstruction d'Haïti». En plus de poursuivre l'aide humanitaire et alimentaire d'urgence, le programme d'aide mettra l'accent sur le rétablissement de la démocratie et du bon gouvernement, le respect des droits de la personne, le renforcement de la société civile et le développement économique durable. Le programme inclut des initiatives visant entre autres la création d'emplois, la reconstruction des routes, la distribution d'instruments agraires et la reconstruction des écoles et des cliniques médicales. La contribution canadienne inclut également un appui à la balance des paiements et au remboursement des arrérages d'Haïti aux institutions financières internationales. Le paiement de ces arrérages permettra à Haïti aux institutions financières internationales. Le paiement de ces arrérages permettra à Haïti de répondre aux exigences de ces institutions et d'avoir accès à un programme d'aide s'élevant à des centaines de millions de dollars. Dans le cadre du même programme, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) procédera à la formation au Canada d'éventuels policiers d'origine haïtienne venant du Canada et d'ailleurs dans l'hémisphère occidental. Elle enverra également un contingent à Haïti en vue d'aider le gouvernement à constituer une force de police civile.

FINANCES

Le ministre des Finances réitère les objectifs de réduction du déficit en lançant les consultations prébudgétaires

Le 18 octobre 1994, 94-095

Le ministre des Finances, Paul Martin a lancé le processus de consultations préalables au budget de 1995 en réitérant sa volonté de prendre les mesures requises pour atteindre les objectifs de réduction du déficit du gouvernement. Qualifiant le déficit et l'endettement du Canada d'«insoutenables», M. Martin a déclaré au Comité des finances de la Chambre des communes que l'assainissement des finances publiques était «la pierre angulaire d'une politique économique responsable». «Le fait est que nous n'obtiendrons pas la croissance dont nous avons besoin pour créer les emplois que nous voulons si nous ne réglons pas le problème de la dette», a-t-il affirmé en présentant une mise à jour de la situation économique et financière et en publiant un document intitulé *Instaurer un climat financier sain*. La mise à jour suit d'une journée la publication d'un autre document du ministère --*Un nouveau cadre de la politique économique*-- qui décrit une stratégie globale visant à créer des emplois plus nombreux et meilleurs grâce à une croissance économique plus vigoureuse. Dans sa mise à jour de la situation économique et financière, le ministre a déclaré au Comité que: l'expansion économique a été plus forte que prévu, mais ce facteur positif a été plus que compensé, jusqu'ici, par des taux d'intérêt plus élevés que projeté; néanmoins, le gouvernement est encore en voie d'atteindre son objectif pour 1994-95, c'est à dire un déficit ne dépassant pas \$39.7 milliards; l'effet des taux d'intérêt plus élevés sur les frais de la dette signifie que des nouvelles mesures sont requises pour atteindre l'objectif visé pour 1995-1996, soit un déficit de \$32.7 milliards, et l'objectif intermédiaire de 3 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 1996-97. «C'est un objectif que nous atteignons, quoi qu'il arrive», a rappelé le ministre au Comité, ajoutant qu'en réalisant cet objectif, «nous atteindrons un point tournant... Le taux d'augmentation de la dette sera ramené en deçà du rythme de croissance de l'économie.»

Le ministre des Finances publie un nouveau cadre de la politique économique

Le 17 octobre 1994, 94-094

Le ministre des Finances, Paul Martin, a publié le document d'orientation dont s'inspirera le gouvernement dans son programme pour l'emploi et la croissance. «Il n'existe qu'une réponse au dilemme de l'emploi. Et c'est une croissance économique appréciable et soutenue [...] Et la condition essentielle à la croissance, c'est la productivité [...] La productivité, c'est l'efficacité avec laquelle les idées, les travailleurs, les matières premières et les capitaux sont combinés dans l'économie», a déclaré le ministre en présentant le document intitulé *Un nouveau cadre de la politique économique* au Comité des finances de la Chambre des communes [...] La stratégie de croissance et d'emploi s'articule autour de cinq grands thèmes qui constituent les priorités de la politique économique du gouvernement: encourager les Canadiens à s'adapter au changement; repenser le rôle de l'État; mettre l'économie sur la bonne voie; instaurer un climat financier et monétaire sain.

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement crée la fonction de Commissaire à l'environnement et au développement durable

Le 19 octobre 1994, 94-094

Le gouvernement tient un autre engagement du Livre rouge en créant la fonction de Commissaire à l'environnement et au développement durable dans le Bureau du vérificateur général du Canada. L'annonce a été faite en Chambre des communes par la vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Sheila Copps, lorsqu'elle a déposé la réponse du gouvernement aux premières conclusions du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

À VENIR :

24 octobre 1994 :	Lancement des activités commémoratives du 50 ^e anniversaire des Nations Unies
27 octobre 1994 :	Conférence du G7 sur l'Ukraine (Winnipeg, Canada)
11-12 novembre 1994 :	Réunion des ministres de l'APEC (Djakarta, Indonésie)
5-6 décembre 1994 :	Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Budapest, Hongrie)
9-10 décembre 1994 :	Sommet des Amériques (Miami, Floride)

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).
